



Atelier de formation : Les aspects contractuels du dispositif MOBIDOC 18 Décembre 2018

Objectifs :

- ✓ Faciliter la collaboration Recherche - Industrie (R/I)
- ✓ Etablir un climat de confiance (R/I)
- ✓ Comprendre le contrat MOBIDOC et maîtriser ses composantes
- ✓ Présenter les différentes structures en Tunisie en charge de la PI et de financement des projets innovants

Programme

8h30-9h00	Accueil et Inscription des participants	
9h00-9h30	Mot d'ouverture	M. Chedly ABDELLY : DG, ANPR M. Rajeh KHEMIRI : DUE
9.30-9.40	Animateur 1 : Présentation du programme de la Matinée	
	Dispositif MOBIDOC	
9h40-10h00	- Présentation du dispositif MOBIDOC	Mme Dhouha SBAOULJI : Ing. en chef, ANPR
	Contrat MOBIDOC	
10h00-11.00	- Type de relation et de suivi (Journal de suivi trimestriel, Rapports annuels/finaux), échéances, modalités de paiement, collaboration, responsabilités et engagements - Questions/Réponses	M. Karim AZZABI : Juriste, ANPR
11.00-11h15	Pause Café	
	Confidentialité et Droit de propriété intellectuelle	
11h15-12h.30	Confidentialité de l'Information Droit de propriété intellectuelle -Questions/Réponses	Melle Souad BOUSSAID : Ing. en chef, ANPR
12h.30-14h.00	Pause déjeuner	
14h.00-14h.10	Animateur 2 : Présentation des organismes en charge de la PI, de l'entrepreneuriat et des projets collaboratifs	
14h.10-14h.25	Projets collaboratifs Recherche/Entreprise	M. Maher SKHIRI: Chef service, DGVR-MESRS
14h.25-14h.40	Protection des Aspects de la Propriété Industrielle	Mme Saida BEN ACHOUR : Chef service, INNORPI
14h.40-14h.55	Procédure d'inscription et de Protection des Obtentions Végétales	M. Omar BRAHMI : Chef de service, DGPCQA (Ministère de l'Agriculture)
14h.55-15h.10	Organisme Tunisien des droits d'auteurs et droits voisins : Présentation et Missions	M. Mehdi NAJJAR : Directeur, Cellule de gouvernance
15h.10-15h.30	Clôture de la journée	